

QUARANTE-NEUVIÈME RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Le jeudi 1^{er} juin 2023
Vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères :

par vidéoconférence : A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, M. Lorek, M. Lovenuk, V. Mauro, M. Oakes, S. Payeur, D. Pelletier, J.-P. Pelletier, M. Perreault

Administration : G. Beauce, M. Major-Levesque, M. Mercier, M.-F. Tousignant

Absences : E. Grunerud, N. Duval, M. Ebert

1. APPEL DES MEMBRES

1.1 Reconnaissance du territoire

La présidente, Claudette Gleeson, débute la réunion à 17 h 30 avec la reconnaissance du territoire et procède à l'appel des membres.

1.2 Prière d'ouverture

La direction de l'éducation, Mme Mireille Major-Levesque, récite la prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n°49X-01 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Oakes

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 49^e réunion extraordinaire, tenue le 1^{er} juin 2023, tel que présenté.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°49X-02 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Perreault

QUE l'on siège en comité plénier pour considérer la question suivante :